



## Acheter les combles d'un appartement

Par **chrislv34**, le **11/12/2009** à **15:49**

Bonjour,

Propriétaire d'un appartement dernier etage , mon mari et moi-meme souhaitons acheter les combles pour lesquels l'accès se fait de notre appartement.

Je me demandais s'il est plus intéressant d'e faire la demande d'achat ou bien de faire la demande de jouissance exclusive?

Le syndic me dit de faire un plan et proposer un montant d'achat aux autres copropriétaires.

Je suis dépassée et je ne sais plus par où commencer.

Je souhaite les acheter 1000 euros pour une surface de 50 m<sup>2</sup> au sol et seulement 20 m<sup>2</sup> dont la hauteur est à peine supérieure à 1.80m.

D'après vous, si je paie 1000euros en ajoutant les frais de géomètre et de notaire, à combien ça va me revenir?

Dois-je demander un permis de construire?

Serai-je imposable?

Merçi pour votre réponse.